



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AGGLO
100% DURABLE !



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

Appel à projets **Boostez vos centres-villes et quartiers :** **Participez à notre appel à projets !**

Pour accompagner la relance des activités de proximité et inciter le retour des clients dans les centres villes, centre bourgs et quartiers, la Communauté d'agglomération relance son appel à projets à destination des unions commerciales et associations de commerçants et artisans de son territoire : "Faites bouger vos centres-villes/bourgs".

Pour rappel, la politique intercommunale du commerce de la Communauté d'agglomération repose sur la redynamisation des centres-villes et centre bourgs et la mise en oeuvre d'une stratégie d'urbanisme commercial, pour harmoniser les implantations sur l'ensemble du territoire.

L'appel à projets "Faites bouger vos centres-ville/bourg" provoque les opportunités de stimuler l'originalité des actions commerciales, le développement économique, et la vitalité des cœurs de quartiers, villes et villages.

L'objectif ? Soutenir des actions collectives qui accompagneront la relance des activités de proximité, en facilitant le retour de la clientèle dans les centres-villes, centres bourg et quartiers.

Qui peut candidater ?

- Une union commerciale
- Une association de regroupement de commerçants-artisans

... implantés sur l'agglomération.

Quelles actions proposer ?

- Animations favorisant l'attractivité commerciale du centre-ville, centre-bourg ou quartier,
- Communication pour développer la notoriété et l'image du collectif/des artisans commerçants/du centre-ville, centre-bourg, quartier,



- Accès de la clientèle aux commerces du centre-ville, centre-bourg, quartier,
- Amélioration de l'expérience d'achat et la relation client dans les commerces de centre-ville, centre-bourg, quartier.

À la clé pour les lauréats :

- Une subvention représentant **80%** du montant de l'action, plafonnée à **5000€** par action retenue !
- Une mise en lumière des actions lauréates par la Communauté d'Agglomération

Comment candidater ?

Dépôt des dossiers de candidature par mail ou courrier **avant le 31 octobre 2024, 17h.**
Règlement de candidature à télécharger sur www.bethunebruay.fr/UC

Contact presse: Service Communication - Tél: 03 62 61 46 64

 bethunebruay.fr  **Agglo Béthune-Bruay**